

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS HER PUBLISHING CO., LIMITED.

OFFICE: 222 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, Second Class Matter.

POUR LES PRICES ANCIENS DE L'ABEILLE, VOIR LA PAGE 1.

TEMPERATURE

Du 18 juillet 1907.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 672 rue Canal, N. O., Laç.

UN VERDICT

Angep ne s'attendait pas la population.

Jamais l'attente générale n'a été plus déçue que hier soir, lorsqu'est arrivée en ville la nouvelle que les quatre Italiens accusés de meurtre de l'enfant Lamana échappèrent à la mort; qu'ils étaient trouvés coupables de crime dont on les accusait, mais ne l'expérimenta pas sur l'échafaud.

Rarement crime a été commis dans des circonstances aussi cruelles; jamais assassins n'ont été plus lâches. Pour voler, les bandits ont eu recours comme moyen, à l'amour le plus tendre, l'amour paternel, maternel; ils ont, pendant plusieurs jours, tenu, ainsi qu'on a été, les meurtriers, les déchirant, le cœur d'un père, le cœur d'une mère; et voyant leur espoir trompé, pour se soustraire aux signaux de la justice, ils ont tenté...

Au lendemain de l'enlèvement du petit Walter Lamana, la police se mettait à la recherche des auteurs du forfait, aidée d'un comité de vigilance composé d'Italiens ayant à sa tête M. L. Federico et le juge Philippe Paterno. Le père de l'enfant avait reçu une lettre de la "Main Noire", cette société secrète qui extorque de l'argent aux timides; et pendant de jours après, le plus grand nombre des coupables tombaient au pouvoir de la Justice.

La Presse a tenu le public au courant de cette lamentable affaire dans ses moindres détails; elle a mis sous les yeux de ses lecteurs les traits de ces monstres à faces humaines; elle a dépeint la douleur du père et de la mère de l'enfant séquestré; elle a fait un émouvant récit de la maigre découverte, dans un fourré, au milieu d'épaissees brousses, de lambeaux d'os et de chairs meurtries, en pleine décomposition, de la malheureuse victime. Elle a raconté comment se était parvenu à établir l'identité de l'enfant Lamana; et jour après jour, a parlé de la mentalité et de ceux-là; des faibles, des traîtres, des désespérés des uns et des autres; aussi n'est-il pas surprenant que le sentiment populaire ait éprouvé une vive déception en apprenant que la Société dont les lois avaient été si outrageusement méprisées, ne se

rait pas vengée, car la mort était le châtiment réclamé. Si Campiciano, Oneta, Gendana et la femme Campiciano ont été condamnés à la réclusion perpétuelle, c'est que leur culpabilité a été établie au delà d'un doute; mais quelles circonstances atténuantes ont donc pu être invoquées pour les soustraire à la potence? Est-ce la crainte d'une erreur de jugement, la répugnance de frapper un ou des innocents pour atteindre des coupables? Le ou les innocents ne vont-ils pas être victimes d'une erreur quand même; ne vont-ils pas périr une condamnation imméritée, finir leurs jours entre les murs d'une prison?

Le "Main Noire" triomphe aujourd'hui; Dieu veuille qu'elle ne passe pas dans cette dernière banqueroute de la Justice des audaces nouvelles pour enrichir ses affiliés ou créer des tombes! Quel dédain n'aura-t-elle pas à l'avenir pour le sentiment populaire; avec quelle aisance ne passera-t-elle pas du Noir au Rouge; quand la moisson dorée ne lui viendra pas, elle jouera du couteau; et la pauvre Nouvelle-Orléans qui donne déjà aux étrangers des visions fantomatiques, leur inspirera de mortelles terreur, maintenant que la voilà affligée du plus redoutable des fléaux, le Banditisme.

Les Républicains

ET le Tarif Douanier.

L'agitation créée par les démocrates dans le congrès et dans le pays relativement à la révision du tarif douanier n'aura pas été inutile, car il est dès aujourd'hui certain que quel que soit le résultat de la prochaine élection présidentielle, qu'un des leurs soit élu, la Maison Blanche ou que le palais de Washington soit occupé par un républicain, cette question sera inscrite en tête de l'ordre du jour de la Législature nationale. Au sortir d'une réunion plutôt intime à Sagamore Hill, la résidence d'été du président Roosevelt, le sénateur fédéral Hopkins, de l'Illinois, l'un des membres les plus considérés et les plus influents de la haute Chambre du Parlement américain, s'est exprimé comme suit:

"Le parti républicain commettrait une erreur en entreprenant une révision du tarif douanier dans le prochain Congrès. Après l'élection présidentielle il sera du devoir du parti républicain de réviser le tarif, et il n'y manquera pas."

Il était, certes, à prévoir que la majorité républicaine qui domine dans les deux chambres n'entreprendrait pas une révision du tarif douanier dans le prochain congrès, sachant qu'il en résulterait une scission pouvant mettre le parti en danger, mais la déclaration que le parti républicain de cette question après l'élection présidentielle est bonne à retenir, non seulement parce qu'elle a été faite par un des membres les plus éminents du parti, mais parce qu'en la faisant il exprimait indubitablement les vœux du président Roosevelt, le chef incontesté du parti et l'homme le plus populaire peut-être qu'il ait actuellement aux Etats-Unis.

Il est conséquemment certain que la révision du tarif sera inscrite dans le programme qu'adoptera la convention nationale

républicaine en choisissant le candidat du parti à la présidence. Il va sans dire que la révision se fera dans de meilleures conditions et de façon plus conforme au vœu de l'immense majorité du peuple américain si les démocrates en étaient chargés, mais si la fortune doit encore leur être contraire, ils pourront se consoler en pensant que malgré l'impopularité à laquelle les réduisait leur minorité dans les Chambres ils n'en ont pas moins réussi à imposer à leurs adversaires politiques un des projets qui leur tiennent le plus à cœur.

On a remarqué aussi qu'en sortant de chez le président Roosevelt le sénateur Hopkins a fait un éloge pompeux de M. Cannon, président de la Chambre des Représentants, allant jusqu'à dire que le "speaker" serait le plus fort candidat que les républicains puissent présenter aux suffrages des électeurs. Est-ce que l'étoile de M. Taft commencerait à pâlir dans les hautes sphères du vieux parti?

Accident en Manœuvres.

Au cours de manœuvres à Reims, le 4 juillet, entre le 132e d'infanterie et le 16e dragons, un accident s'est produit dans une charge.

Le lieutenant Bourcier, ayant viré court près des fantassins, son cheval se renversa; le maréchal des logis Uvernoy et le cavalier Thierry vinrent s'écrouler sur lui. Quand on les releva, Thierry avait le crâne brisé; il est mort pendant son transport à l'hôpital. Ce soldat était libérable prochainement.

Le maréchal des logis Uvernoy a l'épaule fracturée et des contusions multiples; le lieutenant Bourcier est également blessé, mais légèrement.

DEPECHE TELEGRAPHIQUES

La Conférence de La Haye.

La Haye, 18 juillet.—La délégation américaine a présenté aujourd'hui à la Conférence la proposition suivante:

"Si, pour une raison quelconque, un navire neutre capturé, ce navire doit être relâché." La délégation péruvienne a proposé l'amendement suivant à la proposition américaine concernant la perception des dettes: "Les principes établis par cette proposition ne peuvent être appliqués aux différends provenant d'un contrat entre le gouvernement d'un pays et les sujets étrangers d'une autre puissance lorsque le contrat pourvoit que ces différends doivent être soumis au jugement des tribunaux locaux." La délégation vénézuélienne a soutenu l'amendement péruvien en y ajoutant ce qui suit: "au cas où il n'existe aucun contrat tous les moyens diplomatiques pour parvenir à une entente doivent être épuisés avant d'avoir recours au tribunal permanent d'arbitrage." La proposition vénézuélienne se termine sur ces mots: "Il est entendu que les diffé-

différends doivent être réglés par des moyens pacifiques sans recours à des mesures coercitives impliquant l'emploi de forces militaires ou navales."

La situation en Corée.

Tokio, 18 juillet.—A la suite des pressantes représentations qui lui ont été faites par ses ministres, il est probable que l'empereur de Corée abdiquera en faveur du prince royal.

Cette mesure sera probablement suivie par la convocation d'une nouvelle Convention qui tout en maintenant intacte l'existence nationale de la Corée, limitera le pouvoir du souverain.

Les ministres coréens sont mus par le sentiment du plus pur patriotisme et sont déterminés à plaquer le gouvernement coréen hors d'atteinte des intrigues de la cour et des complots égoïstes de courtisans.

Séoul, via Tokio, 18 juillet.—Des placards demandant la mort de tous les fonctionnaires japonais à Séoul ont été affichés aujourd'hui dans les principales rues de la ville.

Les ministres sont protégés par une garde militaire et toutes les précautions ont été prises pour empêcher des émeutes ou des attaques contre les fonctionnaires.

Le bruit court que l'empereur est très abattu et que depuis 24 heures il a refusé toute nourriture.

Séoul, 18 juillet.—Le cabinet coréen a donné sa démission en corps. On rapporte que l'empereur est furieux contre les ministres qui lui ont donné le conseil d'abdiquer.

Il a déclaré qu'il occupait le trône par droit de succession et qu'aucun de ses sujets ne pouvait lui conseiller d'abdiquer.

Le marquis Ito, pour répondre au désir du souverain qui a manifesté l'intention de le maintenir avec lui, s'est rendu au Palais impérial, cet après-midi à 3 heures.

Séoul, via Tokio, 18 juillet [soir].—L'audience du marquis Ito avec l'empereur de Corée qui devait avoir lieu cet après-midi, a été renvoyée.

M. Pak Yong Ho, un des ministres coréens, a déclaré ce matin que l'empereur ignorait absolument l'envoi d'une délégation à la conférence de la Haye et qu'il était décidé à ne pas abdiquer.

Saisie de deux navires de pêche japonais.

Washington, 18 juillet.—Le département d'Etat a été informé que le cotre "Manning" a saisi ces jours derniers deux gréets de pêche japonais, le "Mitto Maru" et le "Kamo", à un mille au large de Seal Island.

Les deux navires étaient entièrement équipés pour la pêche de phoques et plusieurs peaux d'animaux fraîchement tués se trouvaient à leur bord.

Les deux navires saisis ont été conduits à Ounalaska et laissés à la garde d'un marshal des Etats-Unis.

Les équipages ont été embarqués à bord du "Manning" qui les a amenés à Ungi où ils passeront en jugement devant un commissaire fédéral sous l'accusation d'avoir violé la loi sur la pêche des phoques.

L'ambassade japonaise a été notifiée de ces faits par le département d'Etat, mais comme il s'agit d'un simple cas de braconnage on ne croit pas à Washington qu'il en résultera un incident diplomatique.

Le soir même, Lorillard prit l'express de la ligne du Nord, à destination d'Orléans.

Il emportait un passeport bien en règle et le nom de Monsieur de Châteaubourg, propriétaire à Paris, au carte d'identité, et une commission du ministère de l'Intérieur, servie par le directeur général, l'accréditant auprès des polices étrangères — dont il avait, le soir même, à réclamer le passeport — et des copies de l'acte de mariage.

Quant à Fil-de-Sole, il trouva une petite chambre au mois aux abords de l'hôtel de la rue de Monceau afin de prendre contact avec le domestique de Châteaubourg.

Il se fit passer dans le quartier comme l'employé d'un bureau de placement pour domestiques des deux sexes. Le même temps il surveillait les entrées interlopes afin de signaler les étrangers suspects.

AU PAVILLON D'ARENENOVILLE

Quand il fut installé à Paris, le duc de Châteaubourg alla chez le lieutenant Férard qui demeurait avenue de Tourville, près de l'Ecole militaire, où son régiment était caserné.

Le lieutenant était absent. Le soir en rentrant il trouva la carte ornée du duc.

BANQUE DU PEUPLE (PRES DE LA POSTE) Etablie en 1869. Capital et Surplus \$600,000. BRANCHE DE DEPOTS D'EPARGNES, Rue du Canal, coin de la rue Bourbon. PAYE 4% SUR LES EPARGNES. INTERET A PARTIR DU 1er JUILLET.

DERAILLEMENT.

Atlanta, Ga., 18 juillet.—Le train de voyageurs No 36 de la ligne Southern a déraillé ce matin à 5:30 heures près de Richmond.

Le chauffeur et plusieurs voyageurs ont été blessés.

La reine d'Angleterre

Londres, 18 juillet.—La reine Alexandra étant atteinte d'une légère indisposition, l'ouverture du nouvel hôtel de l'Hôpital St-Luc à laquelle elle devait présider a été différée.

AMUSEMENTS, WHITE CITY.

L'opéra comique que joue avec tant de succès la troupe Olympia au casino de la White City, "Les Deux Vagabonds", sera encore joué ce soir et demain. Dimanche, reprise du "M. Kado", une des œuvres musicales légères les plus connues et les plus admirées du répertoire. La troupe Olympia va se distinguer dans l'exécution de cette jolie musique.

WEST END.

Miss Sophie Brandt obtient chaque soir un succès plus grand encore que celui qu'elle a obtenu la semaine dernière. La foule qui se presse sur la plateforme admire sa belle voix et son talent. Les autres numéros du vaudeville, le concert et le Kinodrome sont également très applaudis.

TRIBUNAUX.

Geor Olette de District. Paul A. Best vs the N. O. Railway & Light Co., action en dommages de \$1,200.

La Succession de Moe Chas Petit vs John T. Huben, action en recouvrement de \$1,170.

Successions ouvertes: Lillian Louise Murro, Rosina Amalia Meber, Geo. Finneman, Rosalie Schaeffer.

Deuxième Cour Criminelle de Cité.

Juge A. M. Aucoin. Compulsion: Gillis Laverne, attaqué et blessé. Condamnations: Ella Novilla, larcin, 6 mois de prison; Richard Stradley, Rosa Brad-

FAITS DIVERS.

Sténographes et typewriters en demande. Le besoin de sténographes et de typewriters se fait grandement sentir dans l'histoire de Panama, car M. H. A. Smith, agent de la commission du canal interocéanique à la Nouvelle-Orléans, a reçu hier par télégramme l'instruction d'engager un certain nombre de bons sténographes, sans recourir aux examens du service civil, et de les envoyer à l'isthme le plus promptement possible.

M. Smith ne prendra en considération aucune demande écrite. Ceux qui désirent s'engager devront s'adresser à lui en personne.

Le nombre des sténographes qui doivent engager l'argent n'est pas limité, mais il est entendu que ceux qui engagera devront être versés dans les travaux des bureaux de chemins de fer, des transports en général, des fondries et fabriques de machines, etc. Le paie est de \$125 par mois.

Une vingtaine d'ouvriers spécialistes recrutés par M. Smith partent demain pour l'isthme par le vapeur Ellis. Parmi eux se trouvent des mécaniciens, des chaudronniers, etc.

ey, Thos. Anderson, actes de violence, \$25 d'amende ou 60 jours de prison; Clarence Hicks, larcin, 60 jours d'incarcération. Trouvé coupable: Fressley Taylor, attaque et blessure. Affaire abandonnée: Matthew Bollet, actes de violence. Acquitté: Geo. Williams, attaqué à main armée. Envoyés devant la cour criminelle: Willie Lewis, Jas. Jackson, vol.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur VENDREDI 19 JUILLET 1907. Rivière Tchobacta—NEW CAMELIA 4 h 15. Rivière Tchobacta—FISLAND 4:30 p.m.

SA MÊME 20 JUILLET 1907. Grand Ile et Barataria. GRAND ILE 7:30 a.m. Rivière Tchobacta—NEW CAMELIA 4 h 15. Rivière Tchobacta—FISLAND 12:15 p.m.

AU SUJET DE CERTIFICATS DE PIANOS. Il nous est donné à entendre que la Nouvelle-Orléans et le territoire environnant ont été submergés de certificats de piano de montants divers, et nous en possédons nous-mêmes un portant un nombre surprenant de 3000.

AUX BOULANGERS. LA BONE FARINE FAIT LE BON PAIN. Les meilleures qualités de farine de maïs et de blé aujourd'hui sont obtenues par BROWDER FRERES. 314 rue Magnolia. J. T. BUDDECKE, Vendeur en ville.

Feuilleton

Abeille de la N. O.

No. 35. Commencé le 9 Juin 1907

LEIS

CRIMES D'UN HEROS

PAR THEODORE CAHU

DEUXIEME PARTIE

V. WALTER RICHARDSON DE CHICAGO, COL-DE-ZINC ET FIL-DE-SOIE

—Chez Claudie de Lérédol, monsieur le duc. Je m'appelle Firmin. J'étais à la soirée et le Wilcox que j'étais chargé d'ac-

réter, m'a glissé entre les doigts comme une anguille. J'ai donc un compte à régler... Et il se régit, monsieur le duc, ajouta le petit homme avec conviction. A vous deux, Lorillard et moi, nous trouverons l'individu....

—Je le désire vivement, répliqua M. de Châteaubourg, car je ne serais pas étonné que ce coquin soit l'assassin de la femme de chambre Adèle.

—Je le crois, répondit Firmin. Le visage du duc s'éclaira. —Espérons! répliqua le duc. Si vous parvenez à mettre la main sur cet homme, je vous promets de vous récompenser largement. Vous serez satisfait....

—Monsieur le duc, répondit Lorillard, réusir est déjà pour nous une récompense, croyez-le. —Je le sais, le préfet m'a donné toute confiance en vous. Mais je le répète: Réussissez et votre fortune est faite.... En attendant, que vous fait-il? Lorillard indiqua: —Il s'agit de nous couvrir nos frais. Ils peuvent être considérables, à cause des voyages, car Wilcox n'est pas à Paris, ni en France.

—Où pensez-vous avoir quelque chance de le rencontrer? —Dans une grande ville, pas ailleurs. Les aventuriers de cette trempe ne s'attaquent pas à mes frais, ils ne vivent que de la grande coupe.... Il y a encore les villes d'eau où ils ne sont

que parait, et les quittent après avoir détraqués les nefs, pour recommencer autre part.... J'ai compté partir pour l'étranger en débauchant par Ostende. J'y ai essaié à Bruxelles, Liège, Spa, dans les grandes villes d'Allemagne et à Genève. Pendant ce temps-là comme il me semble indisponible de ne pas perdre de vue Claudie, mon camarade s'est tenu à Paris providentiellement.

—Que faites-vous lui? questionna le duc s'adressant à Jéso Barbot. —Je m'occuperai de cette femme. Il y a des chances sérieuses pour qu'elle revienne Wilcox un jour ou l'autre.... Pour le moment, il faut de savoir ce qu'elle fait, ce qui se passe dans la maison; si elle a conservé des relations avec son ancien cocher. Comme je suis brisé de ce côté et que je ne puis rentrer dans la place, j'y installerais une femme de la préfecture, qui me renseignera.... Une lettre égarée peut nous mettre sur une bonne piste.... Et les lettres s'égarer si facilement, ajouta Fil-de-Sole en riant.

—Ce plan me paraît judicieux. —Et très simple, répondit l'agent. Le Claudie a renouvelé son personnel un certain de Saint-Lezard. Elle seule me connaît mais elle ne me verra pas.... Je ferai causer les domestiques. Chez elle, on ne resta pas longtemps. Au besoin je saurai m'arranger de façon à démontrer à

sa femme de chambre qu'elle avait miex Allieurs, et le soir sera joué. Monsieur le duc n'a qu'à se fier à moi.

—Agissez à votre guise, conclut M. de Châteaubourg. Je suis votre demande que de réusir.

—On réussira, affirma tranquillement Lorillard. Le duc prit dans le tiroir de son bureau deux billets de mille francs et les remit à Col-de-Zinc. —Est-ce suffisant? demanda-t-il.

—Pour l'instant oui; d'ailleurs je rendrai compte de mes dépenses à Monsieur le duc quand le somme sera sur le point d'être épuisée.

—Et vous, Monsieur Barbot, que vous fait-il? —Onq cents francs pour commencer; moi je suis voyageur pas encore; et puis je verrai monsieur le duc, quand il aura de nouvelles.... A quelle heure pourrai-je me présenter, si j'avais quelque chose d'argent à communiquer? —A toute heure, mais de préférence le matin. J'y serai toujours pour vous.... Et sur un petit bise, je vous attendrai. —Tout est convenu.... —Quand vous m'avez-vous en campagne? —Immédiatement.

—Alors, au revoir, messieurs. Les agents s'en allèrent déjeuner ensemble dans un boudoir et combinèrent le programme de leurs opérations.

Hautmont est sans doute avec lui.... Miette assés, peut être f.... J'irai les voir.... Si Miette est à Paris, cela m'évitera le voyage de Champigneulle....

Il ne connaissait pas M. de Châteaubourg. Quand il était allé à Nancy voir Miette, un château, il avait demandé à Mlle de Hautmont de vouloir bien le présenter à son oncle. Mais le duc encore souffrant ne pouvait recevoir.

Férard ignorait le drame de l'hôtel de Lérédol qu'il n'avait pas lu dans les journaux. Il était de ceux qui ne s'intéressent pas aux faits divers.

Un pan de politique afin de connaître les changements de ministre.... L'avancement, les chevaux et les histoires de femmes, voilà tout ce qu'il lisait et encore à la hâte.

Il se pouvait donc soupçonner les motifs du voyage à Paris de M. Châteaubourg. A vrai dire il ne songeait guère à s'en préoccuper.

Le lendemain, dans la journée, son service achevé, Férard se rendit avenue Kléber. Denis vint ouvrir. —Monsieur le duc de Châteaubourg reçoit-il aujourd'hui? demanda Férard. —Oui, mon lieutenant, répondit Denis en regardant avec un regret l'uniforme de l'officier qui lui rappelait le temps où le comte Hermann était officier. —Veuillez annoncer le lieute-

nant Férard, du 17e dragons. —Si mon lieutenant veut me suivre. Férard suivit Denis qui l'introduisit dans le salon de réception et lui dit de se former la porte.

—Je vais prévenir monsieur le duc. Quelques instants après, M. de Châteaubourg entra escorté de Fernand qui tenait Miette par la main. Férard s'inclina. —J'ai trouvé votre carte hier en rentrant chez moi, monsieur le duc. J'ai tenu à venir dès aujourd'hui vous présenter mes respects et me mettre à votre entière disposition et je puis, d'une façon quelconque, vous être agréable.

Le duc le reçut en ami, en lui tendant la main. —Je suis heureux de vous voir, Monsieur. Nous venons d'arriver à Paris, et je n'ai pas voulu tarder à vous faire ma visite, pour vous exprimer mes regrets de n'avoir pu vous recevoir à Champigneulle, j'étais souffrant alors.

—Je suis heureux de vous avoir complètement remis, Monsieur le duc. Car votre santé paraît excellente. —Très bonne.... je suis rétabli.... tout à fait. —Il s'ajouta: —Ma nièce m'a beaucoup parlé de vous. Vous êtes pour le

lieutenant Férard, du 17e dragons. —Si mon lieutenant veut me suivre. Férard suivit Denis qui l'introduisit dans le salon de réception et lui dit de se former la porte.

—Je vais prévenir monsieur le duc. Quelques instants après, M. de Châteaubourg entra escorté de Fernand qui tenait Miette par la main. Férard s'inclina. —J'ai trouvé votre carte hier en rentrant chez moi, monsieur le duc. J'ai tenu à venir dès aujourd'hui vous présenter mes respects et me mettre à votre entière disposition et je puis, d'une façon quelconque, vous être agréable.

Le duc le reçut en ami, en lui tendant la main. —Je suis heureux de vous voir, Monsieur. Nous venons d'arriver à Paris, et je n'ai pas voulu tarder à vous faire ma visite, pour vous exprimer mes regrets de n'avoir pu vous recevoir à Champigneulle, j'étais souffrant alors.

—Je suis heureux de vous avoir complètement remis, Monsieur le duc. Car votre santé paraît excellente. —Très bonne.... je suis rétabli.... tout à fait. —Il s'ajouta: —Ma nièce m'a beaucoup parlé de vous. Vous êtes pour le